



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 décembre 1999  
Français  
Original: anglais

### Commission de la population et du développement

Trente-troisième session

27-31 mars 2000

Point 6 de l'ordre du jour provisoire \*

**Questions relatives au programme et futur programme  
de travail du Secrétariat dans le domaine de la population**

### **Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population en 1999 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport fait le point de l'avancement, pendant l'année 1999, des activités inscrites au programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU dans le domaine de la population, et qui faisaient partie de sous-programmes concernant l'analyse des variables démographiques au niveau mondial; les estimations et projections démographiques mondiales; les politiques démographiques et le développement socioéconomique; le suivi, la coordination et la diffusion d'informations sur la population; et la coopération technique en matière de population. Il décrit également d'autres activités que poursuit la Division.

\* E/CN.9/2000/1.

## Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1-3	3
I. Analyse des variables démographiques au niveau mondial .....	4-14	3
A. Fécondité et planification familiale .....	4-8	3
B. Mortalité .....	9-11	4
C. Migrations internationales .....	12-14	4
II. Estimations et projections démographiques mondiales .....	15-21	5
A. Estimations et projections démographiques mondiales : <i>Révisions de 1998 et 2000</i> .....	15-19	5
B. Estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes : <i>Révision de 1999</i> .....	20-21	6
III. Politiques démographiques et développement socioéconomique .....	22-29	6
A. Politiques démographiques .....	22-25	6
B. Population et développement .....	26-29	7
IV. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique .....	30-39	8
A. Suivi des tendances et politiques démographiques .....	30-32	8
B. Vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 30 juin-2 juillet 1999 .....	33-35	8
C. Diffusion d'informations et publication des résultats des recherches démographiques .....	36-39	9
V. Coopération technique .....	40	9
Annexe		
Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents produits par la Division de la population en 1999 .....		11

## Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales centralise les activités du Secrétariat de l'ONU en matière de population. Telles qu'elles sont énoncées dans la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département des affaires économiques et sociales (ST/SGB/1997/9), les attributions essentielles de la Division sont les suivantes :

a) Fournir rapidement des données, des informations et des analyses fiables sur les tendances et politiques en matière de population; identifier les questions nouvelles et entreprendre des études à leur sujet, afin d'appuyer la Commission de la population et du développement, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et la communauté internationale;

b) Assurer des services techniques de secrétariat à la Commission de la population et du développement, y compris le suivi, l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement<sup>1</sup>;

c) Promouvoir la coordination entre les entités des Nations Unies dans le domaine de la population;

d) Établir les estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies, qui constituent un ensemble uniformisé de données destiné à être utilisé par tous les organismes des Nations Unies;

e) Jouer un rôle directeur dans la mise en place et le fonctionnement de systèmes et réseaux d'information sur la population;

f) Fournir des services consultatifs afin d'aider les gouvernements à améliorer leurs capacités institutionnelles et techniques permettant d'analyser les données sur la population et les informations connexes, de formuler les politiques nationales et d'appliquer et évaluer les programmes;

g) Établir les rapports du Secrétaire général à la Commission de la population et du développement, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale;

h) Élaborer, à l'intention du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires qui relèvent de lui, des rapports analytiques, des études approfondies, des documents de base, des notes d'information et des points de discussion sur les problèmes en matière de population auxquels fait face la communauté internationale;

i) Maintenir des contacts avec les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires du monde entier; organiser des groupes de travail, des réunions d'experts

et des colloques sur les questions de population; participer à des séminaires et réunions spécialisées sur des sujets relevant de la Division.

2. Le présent rapport porte sur les activités de recherche, de coopération technique et d'information que la Division de la population a menées en 1999. Le programme de travail pour l'exercice biennal 1998-1999 a été formulé et exécuté dans le cadre général défini par le plan à moyen terme pour la période 1998-2001, compte tenu des recommandations de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement et d'autres conférences internationales pertinentes.

3. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales a continué de collaborer étroitement avec les institutions, fonds, programmes et autres organismes des Nations Unies à l'exécution du programme de travail et des activités de suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement.

## I. Analyse des variables démographiques au niveau mondial

### A. Fécondité et planification familiale

4. Le rapport intitulé *Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 1998* a été achevé et publié en tant que document de travail. Il en ressort que le taux d'utilisation de la contraception dans le monde (pourcentage de femmes mariées recourant à la contraception) est passé à 58 %, contre 50 % en 1983. Le taux d'utilisation moyen est plus élevé dans les régions les plus développées (70 %) que dans les régions les moins avancées (55 %). Les données ayant servi à l'élaboration du rapport proviennent d'enquêtes par sondage nationales menées dans 142 pays regroupant 92 % de la population mondiale. Elles se rapportent en général à l'année 1993. Les 30 dernières années ont été marquées par un net accroissement de l'utilisation des contraceptifs dans la quasi-totalité des pays en développement qui disposent de données retraçant l'évolution de la situation. En peu de temps, l'utilisation s'est accrue de 1 % par an, soit 10 % sur 10 ans, dans plus des deux tiers des pays en développement considérés.

5. Le rapport donne également des estimations concernant le taux d'utilisation de la contraception qu'il conviendrait d'atteindre pour parvenir à contenir le taux de fécondité dans les limites projetées. D'ici à 2025, le taux mondial d'utilisation de la contraception devrait s'établir à au moins 66 % si l'on veut que le taux de fécondité soit ramené à 2,2 enfants par femme. Il faudrait que l'utilisation des contraceptifs en Afrique

augmente considérablement pour atteindre 46 %, soit un accroissement deux fois plus rapide que celui des 30 dernières années. Pour que le taux mondial d'utilisation de la contraception passe de 58 à 66 % d'ici à 2025, le nombre de femmes mariées en âge de procréer qui auront recours à la contraception devra être près de 60 % plus élevé en 2025 qu'en 1993. Proportionnellement, l'Afrique connaîtra l'augmentation la plus importante. En effet, selon les projections, le nombre d'utilisateurs mariés serait porté de 20 millions de couples en 1993 à près de 115 millions en 2025. Une analyse des données du programme d'enquêtes démographiques et sanitaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes montre que les besoins existants en matière de planification familiale demeurent élevés dans la plupart des pays en développement, bien qu'ils aient diminué avec l'accroissement du taux d'utilisation de la contraception dans de nombreux pays.

6. La stérilisation des femmes est la méthode la plus utilisée dans le monde et compte pour un tiers des moyens de contraception. Le stérilet arrive loin derrière avec 22 %, suivi de la pilule avec 14 %. Dans les pays les plus avancés, 7 utilisatrices sur 10 ont recours à des méthodes à court terme aux effets réversibles. À l'inverse, dans les régions les moins avancées, les méthodes les plus répandues sont d'ordre chirurgical ou ont des effets à long terme : en moyenne, 7 utilisatrices sur 10 recourent à la stérilisation ou au stérilet.

7. La Division de la population a publié une planche murale illustrant les tendances en matière de nuptialité dans 197 pays ou régions. Ce diagramme, intitulé *World Marriage Patterns 1999*, a été établi à partir des données les plus récentes collectées au cours de recensements ou d'enquêtes. On y indique la proportion d'hommes et de femmes dans les tranches d'âge 15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 45 à 49 ans qui ont été mariés à un moment ou à un autre et l'âge moyen auquel les deux sexes ont contracté mariage pour la première fois, dénommé également âge moyen des célibataires au mariage.

8. Il existe des différences notables entre hommes et femmes et entre les régions au regard de l'âge moyen des célibataires au mariage. Dans les régions développées, les célibataires ont tendance à se marier plus tard, à savoir 27,9 ans pour les hommes et 25,2 ans pour les femmes. À l'inverse, dans les régions les moins avancées, sur les 148 pays ayant fourni des données relatives aux deux sexes, la moyenne tombe à 24,9 ans pour les hommes et 21,4 ans pour les femmes. C'est en Asie que les hommes se marient les plus jeunes, et il en est de même pour les femmes en Afrique et en Asie.

## B. Mortalité

9. La rédaction du manuel consacré à l'estimation de la mortalité adulte se poursuit. Ce manuel, qui devrait être publié dans le courant de 2000, expose les méthodes utilisées : calcul du taux de survie sur la base de recensements, calcul du taux de mortalité pendant la période intercensitaire (générations disparues), estimation du taux de mortalité des adultes à partir du taux de survie des parents et estimations établies à partir du taux de survie des frères et soeurs.

10. Les minutes du Colloque sur la santé et la mortalité (Bruxelles, 19-22 novembre 1997) ont été publiées sous le titre *Health and Mortality: Issues of Global Concern*. Cet ouvrage comprend 19 chapitres qui traitent des sujets suivants : a) calcul du taux de mortalité et estimation de l'état de santé; b) état des connaissances sur l'évolution de la mortalité et de l'état de santé dans les pays à économie de marché, en transition et en développement; et c) analyse des facteurs de risque associés à certains comportements qui provoquent ou peuvent expliquer de nombreux décès ou l'accroissement du nombre de décès. Dans leur conclusion, les auteurs du rapport soulignent la nécessité de mener des recherches comparatives et d'en diffuser les résultats de sorte que les pays puissent tirer les enseignements des pratiques en vigueur ailleurs dans le monde.

11. La mise à jour de la base de données *United Nations Data Base on Mortality in Childhood* a été achevée. La base contient des estimations sur les taux de mortalité infantile et juvénile et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans 92 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes établies à partir des données collectées depuis 1960.

## C. Migrations internationales

12. Comme indiqué précédemment, le rapport sur le Colloque technique sur les migrations internationales (La Haye, 29 juin-3 juillet 1998) (E/CN.9/1999/3) a été publié en février 1999. Les participants au Colloque ont examiné les tendances des migrations internationales et débattu des problèmes auxquels étaient confrontés les gouvernements, notamment la protection des migrants et les risques de marginalisation économique et sociale; tiré des conclusions en s'appuyant sur des études nationales comparatives très approfondies; fait des propositions sur les moyens de renforcer l'efficacité des politiques existantes; et proposé des méthodes visant à mieux organiser les migrations en prêtant une attention particulière aux droits de l'homme et aux considérations d'équité entre les sexes.

13. La Division de la population a établi le rapport du Secrétaire général intitulé *Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations*

internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations (A/54/207) présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session. On y analyse les vues des États Membres et des organisations concernées ainsi que les résultats issus des réunions techniques tenues sur place. Les réponses des 76 États Membres qui ont rempli le questionnaire concernant l'organisation d'une conférence sur les migrations internationales et le développement font apparaître une absence de consensus quant à l'opportunité de convoquer une conférence et aux objectifs d'une telle conférence.

14. La base de données sur les mouvements migratoires ventilés par sexe a été achevée en juin 1999. Il s'agit d'une mise à jour qui a considérablement enrichi la base de données constituée en 1994. Regroupant les résultats de recensements, la base présente des estimations sur les migrations internationales ventilées par sexe, par pays et par grande région pour les années 1965 (pour les données les plus anciennes), 1975, 1985 et 1990, et sur le taux d'accroissement annuel du nombre de migrants internationaux pour les périodes 1965-1975, 1975-1985, 1985-1990 et 1965-1990.

## II. Estimations et projections démographiques mondiales

### A. Estimations et projections démographiques mondiales : Révisions de 1998 et 2000

15. Les deux premiers volumes présentant les résultats de la *Révision de 1998* qui ont été annoncés en octobre 1998 ont paru sous les titres suivants : *World Population Prospects: The 1998 Revision, Volume I: Comprehensive Tables*<sup>2</sup>; et *Volume II: Sex and Age*<sup>3</sup>. Le troisième volume, intitulé *World Population Prospects: The 1998 Revision, Analytical Report*, est maintenant achevé et est disponible sous forme provisoire. Il contient une analyse détaillée concernant d'une part les niveaux atteints par le nombre d'habitants, le taux d'accroissement de la population et les taux de fécondité, de mortalité et de migration internationale et d'autre part les tendances actuelles et futures dans les principaux pays, zones et régions. Le volume III contient aussi une description complète des méthodes de projection utilisées, des hypothèses sous-tendant chacun des quatre scénarios proposés et des données sur chaque pays. Les résultats de la *Révision de 1998* sont également disponibles sur disquettes.

16. L'une des principales novations de la *Révision de 1998* a consisté à étendre jusqu'à l'âge de 100 ans les projections qui ne portaient auparavant que sur les tranches d'âge comprises entre 0 et 80 ans, par groupe de 5 ans d'âge. Cette modifica-

tion est devenue possible avec l'introduction de tables de mortalité qui prennent en compte les personnes âgées de 100 ans et plus aux fins de l'établissement des estimations et des projections. La *Révision de 1998* contient donc des projections ayant trait au quatrième âge (c'est-à-dire les personnes âgées de 80 ans et plus) et notamment au nombre de centenaires. Du fait que les taux de fécondité et de mortalité ont déjà chuté notablement dans la majeure partie du monde et que cette tendance devrait se confirmer dans les 50 années à venir, le nombre des personnes les plus âgées augmente très rapidement et devrait s'accroître de manière soutenue à l'avenir. Au niveau mondial, le nombre de centenaires devrait passer de 155 000 en 2000 à 2 189 000 en 2050 selon le scénario à fécondité moyenne, tandis que celles des personnes âgées de 80 à 99 ans passerait de 69,4 millions en 2000 à 368,2 millions en 2050. D'ici à 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans représenterait 4,2 % de la population mondiale.

17. La persistance de taux de fécondité inférieurs au seuil de remplacement des générations est l'un des autres grands facteurs dont on a tenu compte dans le scénario à fécondité moyenne de la *Révision de 1998* lorsque l'on a établi les projections relatives au taux de fécondité des pays qui, durant la période 1990-1995, enregistraient déjà un taux de fécondité général ne dépassant pas 2,1 enfants par femme. En 1995, ces pays, parmi lesquels on comptait la Chine, représentaient 44 % de la population mondiale. La persistance d'un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations parmi une proportion aussi élevée de la population mondiale est l'un des principaux facteurs qui expliquent que l'on ait revu à la baisse la population mondiale en 2050 (qui atteindrait, selon le scénario à fécondité moyenne, 8,9 milliards dans la *Révision de 1998*, contre 9,4 milliards dans la *Révision de 1996*).

18. En raison du nouvel éclairage apporté par la *Révision de 1998*, il a fallu revoir les projections à long terme jusqu'en 2150 pour prendre en compte les résultats de 1998. On a donc établi un nouvel ensemble de projections à long terme dont les résultats figurent dans un rapport intitulé *Long-Range World Population Projections: Based on the 1998 Revision*. Ces projections ne portent que sur les grandes régions et se divisent en sept scénarios. Selon le scénario à fécondité moyenne, le taux de fécondité général permettrait d'assurer le remplacement des générations dans toutes les grandes régions pendant la période 2050-2150. La population représenterait ainsi 9,7 milliards d'ici à 2150 et se stabiliserait autour de 10,3 milliards après 2300 si le niveau de remplacement se maintenait sur le long terme. Toutefois, l'effectif futur de la population est fonction de variations mineures mais soutenues du taux de fécondité par rapport au niveau de remplacement des générations. Dans le scénario à fécondité faible, soit 0,5 enfant au-dessous du niveau de remplacement, la popula-

tion ne représenterait plus que 3,2 milliards en 2150 contre 24,8 milliards si l'on retient le scénario à fécondité élevée, soit 0,5 enfant au-dessus du seuil de remplacement.

19. Un nouvel ensemble d'estimations et de projections démographiques à moyen terme (1950 à 2050) devrait être prêt d'ici à la fin de 2000. La *Révision de 2000* est en cours et l'on s'efforce de mettre à niveau les estimations démographiques de sorte que 2000 serve d'année de référence pour tous les scénarios.

## B. Estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes : Révision de 1999

20. La révision des estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale de tous les pays et à la population des villes qui comptaient plus de 750 000 habitants en 1995 a été menée à bien et l'annonce en a été officiellement faite en décembre 1999. Le rapport faisant état des résultats de cette révision est en cours de rédaction et sera publié dans le courant de 2000. Comme la date d'achèvement des estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes est généralement postérieure d'un an à celles relatives à la population nationale, la série a été rebaptisée en conséquence. La *Révision de 1998* sera désormais intitulée *World Urbanization Prospects: The 1999 Revision*. Selon la *Révision de 1999*, à la mi-1999, 47 % de la population mondiale vivaient dans des zones urbaines. Cette proportion devrait passer à 50 % d'ici à 2007. D'ici à 2030, plus des trois cinquièmes de la population habiteront en milieu urbain. Le taux de croissance annuel mondial de la population urbaine atteint 2,1 %, soit plus du triple de celui de la population rurale (0,7 % par an). Les zones urbaines accueillent actuellement 57 millions de personnes chaque année, contre 21 millions pour les zones rurales. D'ici à 2025-2030, les projections montrent que le taux de croissance annuel des zones urbaines sera de 1,5 %, soit un gain de 71 millions de personnes chaque année.

21. Avec 26,4 millions d'habitants en 1999, Tokyo demeure la plus grande agglomération du monde, soit 8,5 millions de plus que la deuxième plus grande agglomération, Mexico (17,9 millions). Toutefois, la population de Tokyo a augmenté moins rapidement que les projections de la *Révision de 1996* ne le laissaient supposer. En 1999, São Paulo se classait au troisième rang avec 17,5 millions, suivi de très près par Bombay (17,5 millions) et New York (16,6 millions). En 1999, on comptait 19 agglomérations de plus de 10 millions d'habitants, chiffre

qui devrait passer à 23 d'ici à 2015, Tokyo, Bombay et Lagos arrivant en tête des villes les plus peuplées.

## III. Politiques démographiques et développement socioéconomique

### A. Politiques démographiques

22. L'achèvement du rapport sur la huitième enquête des Nations Unies sur la population et le développement réalisée auprès des gouvernements constituait l'un des grands volets du programme de travail de 1999. Cette enquête est la première à être réalisée depuis la tenue de la Conférence internationale sur la population et le développement. Au 1er octobre 1999, 90 pays y avaient répondu, soit un taux de réponse global de 47 %. Sept pays développés sur 10 avaient rempli et renvoyé le questionnaire, contre un pays en développement sur trois. Dans les régions moins développées du monde, le taux de réponse allait de 14 % en Océanie à 30 % en Afrique pour atteindre 48 % en Amérique Latine et dans les Caraïbes et 50 % en Asie.

23. Un additif <sup>4</sup> à l'ouvrage intitulé *National Population Policies, 1998*<sup>5</sup>, a été publié en 1999, et donne des informations sur les politiques mises en oeuvre dans 14 pays qui ne figuraient pas dans le premier volume. La publication de cet additif a été rendue possible grâce, notamment, aux données recueillies lors de la huitième enquête des Nations Unies sur la population et le développement réalisée auprès des gouvernements.

24. La septième édition de la base de données sur les politiques démographiques intitulée *Global Population Policy Database, 1999* (GRIPP : 1999) a été achevée en 1999 ainsi que la disquette et la documentation qui l'accompagnent.

25. En ce qui concerne les changements intervenus récemment dans le domaine des politiques démographiques, compte tenu des préoccupations manifestées par de nombreux responsables et spécialistes sur la question de l'avortement, le projet en cours sur les politiques en la matière a été considérablement élargi. Outre la planche murale intitulée *World Abortion Policies, 1999*, le premier des trois volumes d'une série qui en comprendra trois et qui s'intitule *Abortion Policies: A Global Review, Afghanistan to France, vol. I*, a été achevé et les deuxième et troisième volumes sont en cours de préparation. Cette série a pour objet de fournir des informations objectives sur la nature des lois et politiques relatives à l'avortement dans tous les pays à la fin du XXe siècle. On y trouve une fiche pour chaque pays indiquant les critères requis pour les autorisations d'avortement, les autres conditions à remplir et des indicateurs

clefs sur la santé en matière de reproduction. Le texte de base contient également des informations sur l'environnement social et politique dans lequel se situent les modifications des lois et politiques relatives à l'avortement, leur formulation et leur évolution dans le temps. Dans la mesure du possible, des données sur la fréquence des avortements sont également fournies.

## B. Population et développement

26. Dans le cadre de ses travaux sur les aspects démographiques, économiques et sociaux du vieillissement de la population, la Division a publié la première planche murale sur le vieillissement de la population mondiale en 1999, afin qu'elle coïncide avec la célébration de l'Année internationale des personnes âgées et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). D'après la révision des estimations et projections démographiques de 1998, une personne sur 10 est âgée de 60 ans ou plus; en 2050, une personne sur cinq et en 2150 une personne sur trois sera âgée de 60 ans ou plus. Même si le pourcentage de personnes âgées est actuellement beaucoup plus élevé dans les régions les plus développées que dans les moins développées, le vieillissement est plus rapide dans ces dernières et le passage d'une tranche d'âge à l'autre s'en trouve accéléré. La majorité des personnes âgées sont des femmes : 55 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont des femmes. En outre, parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 65 % sont des femmes. Cela tient essentiellement au fait que le taux de mortalité est moins élevé chez les femmes, quelle que soit la tranche d'âge. Le pourcentage de femmes dans les tranches d'âge supérieures est plus élevé dans les régions les plus développées que dans les moins développées du fait des écarts importants entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes dans les régions les plus développées.

27. La réunion technique sur le vieillissement de la population et les conditions de vie des personnes âgées se tiendra au Siège de l'ONU, à New York, du 8 au 10 février 2000. Cette réunion a pour but de rassembler des experts des différentes régions du monde pour examiner les questions les plus urgentes en matière de vieillissement de la population et de conditions de vie des personnes âgées. Il est particulièrement important de comprendre les relations entre les conditions de vie des personnes âgées et les contextes historiques et culturels ainsi que le processus social par lequel ces conditions de vie influent sur la demande de systèmes de soutien institutionnalisés et autres, et de savoir comment les gouvernements répondent à ces besoins. La réunion vise également à améliorer

la base des connaissances, à identifier les priorités pour les études futures et à mieux faire connaître les incidences à long terme des questions liées au vieillissement.

28. Le rapport intitulé *Charting the Progress of Population*, qui a été publié comme document de travail en 1998, a été révisé et publié. Ce rapport est le résultat des activités menées par la Division de la population en vue d'assurer la bonne coordination, à l'échelle du système, du suivi des conférences mondiales tenues récemment, notamment l'élaboration de la planche murale sur les services sociaux de base pour tous (ST/ESA/SER.A/160), publiée par la Division en 1997, à titre de contribution aux travaux de l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) chargée de la question. Le rapport fait état des 12 principaux indicateurs statistiques retenus pour la planche murale, en fonction de leur degré d'utilité, s'agissant de déterminer dans quelle mesure les objectifs des conférences mondiales ont été atteints. Le nouveau rapport présente des données actualisées et en fait la synthèse de manière à indiquer les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des objectifs fixés lors des conférences en ce qui concerne les indicateurs retenus dans les domaines de la population et des soins de santé primaires, y compris la santé en matière de reproduction; de la nutrition; de l'instruction élémentaire; de l'eau potable et des services d'assainissement; et du logement. Le rapport fournit également des informations générales sur les sources et la fiabilité des données ainsi que sur leur portée. Lors de l'établissement de ce rapport, la Division de la population a bénéficié de la collaboration fructueuse d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies. Sur la demande de la Division du développement social du Département des affaires économiques et sociales, *Charting the Progress of Populations* a été également transmis à la Commission du développement social, à titre de référence, pour sa réunion préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social.

29. La collecte des données devant servir à l'établissement de la troisième version de la base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement (PRED) est achevée. La nouvelle version concerne tous les pays du monde, le choix des variables utilisées a été revu et une nouvelle interface-utilisateur pour la recherche documentaire et l'exportation des données est en cours de conception. Cette base de données rassemble certains des indicateurs qui ont servi à effectuer, en 1998, la révision des estimations et projections démographiques et autres données établies par la Division de la population ainsi que des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de certaines unités administratives de l'ONU et d'autres organisations internationales.

## **IV. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique**

### **A. Suivi des tendances et politiques démographiques**

30. En 1999, la Division de la population a achevé la cinquième édition du *World Population Monitoring Report* (ST/ESA/SER.A/183). L'édition 2000 de ce rapport porte essentiellement sur la population, les disparités entre les sexes et le développement, ainsi que l'avait décidé la Commission de la population et du développement dans ses décisions 1998/1<sup>6</sup> et 1999/1<sup>7</sup>.

31. En introduction, le rapport fait un rappel historique des questions démographiques et des disparités entre les sexes dans le monde. Les chapitres suivants fournissent des informations récentes sur certains aspects des questions démographiques, des sexes spécifiques et du développement et traitent de sujets tels que la constitution de la famille, la santé et la mortalité, le VIH/sida, le vieillissement, les migrations internes et internationales.

32. Ce rapport comprend également en annexe un ensemble de tableaux fournissant des indicateurs de la situation démographique actuelle dans les principales zones et les régions, ainsi que des données sur l'effectif et l'accroissement de la population, sa répartition, les taux de fécondité et de mortalité ainsi que les politiques démographiques dans les pays, les principales zones et les régions. Ces tableaux regroupent également des données démographiques ventilées par sexe.

### **B. Vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 30 juin-2 juillet 1999**

33. Conformément à ses résolutions 52/188 et 53/183, l'Assemblée générale a convoqué une session extraordinaire du 30 juin au 2 juillet 1999, en vue de l'examen et de l'évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. À l'issue de la session extraordinaire, la Division de la population a élaboré et diffusé une publication spéciale afin que la communauté internationale puisse avoir facilement accès aux recommandations formulées à l'occasion de l'examen d'ensemble, laquelle s'intitule *Review and Appraisal of the Progress Made in Achieving the Goals and Objectives of the Programme of Action of the International Conference on Population and Development*. Rapport de 1999<sup>8</sup>.

34. Cette publication comprend deux parties et reproduit la déclaration prononcée par le Secrétaire général à l'occasion de l'ouverture de la session extraordinaire. La première partie fait le point des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Elle fournit une évaluation globale des questions par grande catégorie, à savoir tendances et niveaux de la population; accroissement, structure et répartition de la population; droits en matière de procréation et santé en matière de reproduction; santé et mortalité; migrations internationales; et programmes et ressources démographiques.

35. La deuxième partie expose les «Principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement» (résolution S-21/2 de l'Assemblée générale, annexe). Il s'agit d'un ensemble de mesures adoptées par l'Assemblée à sa session extraordinaire afin de guider la mise en oeuvre du Programme d'action lors des cinq prochaines années. Ces mesures sont regroupées en cinq rubriques: problèmes relatifs à la population et au développement; égalité des sexes, principes d'équité et émancipation des femmes; droits et santé en matière de reproduction; partenariats et collaboration; et mobilisation des ressources.

### **C. Diffusion d'informations et publication des résultats des recherches démographiques**

36. En 1999, le Réseau mondial d'information en matière de population (POPIN) de la Division de la population a continué d'utiliser Internet pour promouvoir et faciliter la création de réseaux aux plans mondial, régional et national en vue de la diffusion et de l'exploitation des informations démographiques. Le Réseau s'efforce essentiellement d'accroître l'accès aux informations et données démographiques afin de renforcer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de fournir des informations permettant de prendre des décisions en connaissance de cause.

37. En partenariat avec les commissions régionales et institutions spécialisées des Nations Unies, le Réseau mondial POPIN s'est attaché à renforcer les réseaux POPIN régionaux ainsi que les capacités interrégionales, régionales et nationales en matière d'informations démographiques en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Afrique. Les ateliers organisés en vue de renforcer les capacités régionales comprenaient également des débats sur les questions de population et de santé en matière de



reproduction ainsi qu'une formation à l'utilisation d'Internet. Les thèmes choisis pour les ateliers portaient notamment sur le retassement de données et informations démographiques dans le cadre des préparatifs pour la série de recensements de la population pour l'an 2000 (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et réseau POPIN pour l'Asie et le Pacifique); les technologies de l'information à l'intention des spécialistes de l'information démographique (CESAP et réseau POPIN Asie de l'Est et Asie du Sud-Est); l'analyse de données sur l'évolution démographique et la mise en oeuvre du Programme d'action de la CIPD dans les pays à économie en transition (Groupe des activités relatives à la population de la Communauté économique européenne (CEE), Conseil de l'Europe, Université de Genève et Groupe de coordination du Réseau POPIN mondial); et l'amélioration de l'accès aux informations démographiques grâce au Web et au réseau POPIN d'Amérique latine (IPALCA) (trois ateliers organisés par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE), le Groupe de coordination du Réseau POPIN mondial et l'Université du Costa Rica). En 1999, la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la Commission économique pour l'Afrique a également accueilli un séminaire sur le modèle d'interaction entre population, environnement, développement et agriculture (PEDA) et a présenté une simulation électronique de ce modèle afin de montrer les incidences des diverses options politiques en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation de la pauvreté et de développement durable dans la région de l'Afrique.

38. La collaboration entre le Réseau mondial POPIN et les commissions régionales s'est également concrétisée par la création de sites Internet régionaux affichant et diffusant des informations sur la mise en oeuvre régionale du Programme d'action de la CIPD et d'un site mondial dans le cadre de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

39. Parmi les autres sites Web créés en 1999, on mentionnera notamment le site conçu en collaboration avec le Service de recherche démographique de la Ligue des États arabes pour la diffusion d'informations et de données démographiques concernant les États arabes; un site bilingue français/anglais destiné à accroître le flux d'informations démographiques dans la région de l'Afrique (élaboré en collaboration avec l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA)); et un site Web pour le Réseau d'information en matière de population de l'Afrique (POPIN-Afrique) créé par la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la CEA. En 1999, cette Division a également publié les deux premiers numéros de *Africa's Population and Development Bulletin*, disponible sur support informatique et papier et regroupant les contributions d'instituts de recherche démographique de divers pays

d'Afrique. Les sites des POPIN mondial et régionaux ont été visités plus de 5 millions de fois en 1999.

## V. Coopération technique

40. Le Conseiller interrégional en matière de population a élaboré un programme d'assistance technique afin de renforcer les capacités des centres de recherche démographique dans les pays en développement en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment Internet. Dans le cadre de ce programme, un atelier de formation intitulé «Internet au service de la recherche en démographie» s'est tenu à Ouagadougou en octobre 1999, et a été organisé en collaboration avec l'Université de Ouagadougou. Il a inauguré la mise en place d'un réseau sous-régional de centres de recherches démographiques francophones en Afrique de l'Ouest, doté de son propre site Web et groupe de discussion. Des activités de suivi et des ateliers similaires sont prévus pour d'autres groupes de pays. Le spécialiste des services d'appui technique pour les causes et conséquences des tendances et variables démographiques a supervisé les activités d'achèvement de deux projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) au Yémen. Le spécialiste a établi un rapport sur les causes de la gravité de la propagation de l'infection par le VIH et du sida à Dakar (Sénégal), à l'intention des conseillers des huit équipes d'appui aux pays du FNUAP en Afrique. Il a, en outre, participé à des débats sur l'évolution de la série de recensements prévus en Afrique, en 2000, dans le cadre d'un Comité interinstitutions de coordination des recensements pour l'Afrique subsaharienne.

### Notes

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.9.

<sup>3</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.8.

<sup>4</sup> ST/ESA/SER.A/171/Add.1, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.3.

<sup>5</sup> ST/ESA/SER.A/171, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.3.

<sup>6</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 1998, Supplément No 5 (E/1998/25)*, chap. I, sect. C, décision 1998/1.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 1999, *Supplément No 5 (E/1999/25)*, chap. I, sect. C, décision 1999/1.

<sup>8</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.16.



## Annexe

### **Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents produits par la Division de la population en 1999**

#### **Études**

*Population Growth, Structure and Distribution: The Concise Report.* ST/ESA/SER.A/181.  
Numéro de vente : E.99.XIII.15.

*National Population Policies (Additif).* ST/ESA/SER.A/Add.1. Numéro de vente : E.99.XIII.3.

*Review and Appraisal of the Progress Made in Achieving the Goals and Objectives of the Programme of Action of the International Conference on Population and Development.* Rapport de 1999. ST/ESA/SER.A/182. Numéro de vente : E.99.XIII.16.

*World Population Monitoring 1998: Health and Mortality.* ST/ESA/SER.A/174. Numéro de vente : E.99.XIII.14.

*World Population Monitoring, 1999: Population Growth, Structure and Distribution.* ESA/P/WP.147.

*World Population Prospects: The 1998 Revision, vol. II: Sex and Age.* ST/ESA/SER.A/180.  
Numéro de vente : E.99.XIII.8.

*Health and Mortality: Issues of Global Concern.* ST/ESA/SER.R/152.

The Demographic Impact of HIV/AIDS. ESA/P/WP.152.

The World at Six Billion. ESA/P/WP.154.

#### **Planches murales**

*Population Ageing, 1999.* ST/ESA/SER.A/179. Numéro de vente : E.99.XIII.11.

*Urban Agglomerations, 1999.* ST/ESA/SER.A/184.

*Urban and Rural Areas, 1999.* ST/ESA/SER.A/185.

*World Marriage Patterns, 1999.* ST/ESA/SER.A/186.

#### **Publications périodiques**

*Population Newsletter*, No. 67

Cette publication, qui paraît tous les deux ans, diffuse auprès d'un large public des renseignements sur les activités de la Division de la population, les décisions prises par les organes délibérants compétents, les réunions sur la population et les questions connexes organisées par la Division de la population et d'autres entités du système des Nations Unies, ainsi que sur les publications récentes ou à paraître de la Division.